

INFO GYVI

Finally, it is in September that the work on the communal parcel begins and not in August as we had hoped and announced. A delay occasioned notably by the heavy administrative procedure of attribution of public markets and the delays of appeals. The summer has not been propitious for the authorities of the commune who have taken advantage of this period to get things straight with the architects mandating the whole of the procedures linked to this important operation for our commune and which will occupy us for a number of months.

It is the company RAMPINI SA which has been awarded the first stage of these works, to wit the setting up of the site, the leveling and the realization of the conduits, a stage which will unfold at the latest by the end of October 2009.

Personnel communal

Announced a little prematurely in June, the arrival of a new secretary in the administrative staff of the commune has quickly ended in failure and the resignation of the incumbent. Fortunately, we have had the chance to be able to count on the professional qualities of a new recruit, Madame Martine GREMION ENGELER, who has come to the rescue and whose engagement has been confirmed these last few days.

Madame GREMION ENGELER, who you are probably numerous to know, is a resident of our commune, mother of two children, engaged in the group of Dames gytanes. She benefits from an excellent training and professional experience and is already very familiar with the particularities of our commune.



We wish her a warm welcome and are convinced that you will reserve her a very good reception.

INITIATION ET ENTRAÎNEMENTS A LA COURSE A PIED DESTINES AUX PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS

Préparation à la Course de l'Escalade

sant »E »scalade et le centre Athlélica proposent:

- ♥ Un programme d'entraînement en commun
- ♥ GRATUIT et réservé aux personnes de plus de 60 ans en bonne santé.
- ♥ Séances adaptées au niveau de forme et à l'âge des participants.
- ♥ Dès le jeudi 17 septembre 2009 et pendant 12 semaines.

Calendrier complet des séances disponible à la mairie.

OUVERTURE DE LA CHASSE

L'ACCA de Veigy Foncenex vous informe que l'ouverture générale de la chasse a eu lieu le dimanche 13 septembre.

La chasse sera autorisée tous les dimanches, jeudis et jours fériés jusqu'au 17 janvier 2010 inclus.

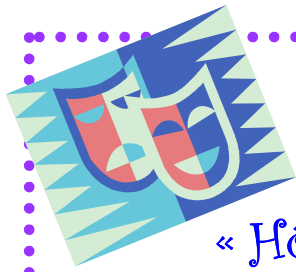
Avec le nombre important de personnes utilisant la forêt pour diverses activités (promeneurs, vtt, cavaliers...) et malgré les consignes de sécurité mises en place par les chasseurs, il est préférable de se munir de vêtements de couleurs vives lors de promenades dans les bois.

CENTRE PROTESTANT DE VACANCES

Le PROGRAMME DES CAMPS

pour Octobre - Noël - Février - Pâques 2009 - 2010 peut être consulté à la Mairie dès à présent.





PAROISSE EN FETE - Salle des Fêtes de MEINIER
3 OCTOBRE 2009 - 17h00

« Hôtel des 2 Mondes » de Eric-Emmanuel Schmitt

Par Le Théâtre du Torrent, Annemasse

Une saisissante histoire d'amour et d'espoir qui nous concerne tous, un spectacle inoubliable qui donne tout simplement envie de vivre!
Sept Nominations aux Molières à la création.

PRIX: Spectacle: CHF 20.00 / Etudiants: CHF 15.00 (âge recommandé: dès 15 ans)
Repas Samedi soir CHF 18.00 / Repas Dimanche midi: CHF 20.00

Les billets pour le spectacle et le repas sont en vente à la Mairie dès le 21 septembre 2009

Communiqué de la Direction Générale de la Nature et du Paysage

M. Yves Bourguignon, technicien en gestion des milieux naturels nous informe que le Canton va entreprendre avec l'aide de la Confédération, des travaux dans les bois de Gy, à proximité du parking du parcours Vita, voici son communiqué:

Aménagement des Prés Bordon

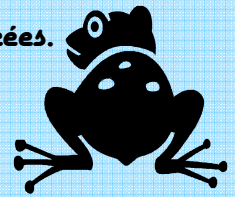
Un projet d'amélioration des valeurs naturelles de la réserve des Prés Bordon a débuté dès la fin de cet été.

À la fin des années soixante, 3 étangs ont été creusés dans la forêt des Prés Bordon. À l'origine, ces étangs avaient pour but l'alimentation en eau en cas d'incendie. Ces aménagements ont permis l'installation d'une biodiversité riche, aujourd'hui menacée par l'évolution des milieux.

L'intervention de revitalisation permettra de retrouver des milieux naturels de valeurs et garantira la préservation de nombreuses espèces menacées.

Les objectifs liés aux travaux sont :

1. Augmenter les surfaces de zones humides et favoriser les espèces rares liées à ces milieux.
2. Éliminer les plantes exotiques envahissantes, notamment la verge d'or ou solidage.
3. Augmenter les surfaces favorables à la reproduction des batraciens.
4. Empêcher l'accès de ces nouvelles zones de reproduction au poisson rouge présent dans les étangs existants. (éviter la prédation)
5. Créer des lisières étagées.
6. Diversifier les stades de croissance des peuplements forestiers.



La mise en valeur de ces objectifs impliquera d'importantes interventions dans le couvert forestier, susceptibles d'interpeler le non averti, comme par exemple l'élimination de toute une partie du peuplement autour des étangs. De plus, des terrassements seront effectués afin d'améliorer le profilage des berges, ainsi que d'augmenter la capacité de rétention en eau du site tout en protégeant le chemin contre les inondations.

Un panneau explicatif sera installé au début des travaux afin d'informer le public des aménagements prévus, mais aucune infrastructure d'accueil ne sera installée.